

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18 Pouvoirs : 4 DATES Convocation : 17/09/2026 Affiché le : 25/09/2026	L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. Présent.es : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, BESSON Robert, DEFAY Christine (départ après le point 5., pouvoir à Yvane DELAUNAY), DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, QUINQUET Héloïse (départ après le point 7.), WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent Absent.es : THÉZÉ Éric, ESNAUD Bernard, Hélène FLOC'H, David DUPONT, HELSTROFFER Bruno Pouvoirs : THÉZÉ Éric à BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard à HINRY Delphine, Hélène FLOC'H à WALTER Georgia, David DUPONT à QUINQUET Héloïse Secrétaire de séance : LAIR Maryline

Délibération n°096.26**➤ Objet - Rapport annuel du SMICTOM des Pays de Vilaine de l'année 2025**

Madame le Maire présente le rapport annuel du SMICTOM des Pays de Vilaine de l'année 2025 transmis avec la convocation.

- 463 kg de déchets sont collectés par habitant sur le territoire, contre 615 kg en moyenne au niveau national.
- Ces chiffres témoignent des efforts réalisés par les habitants du territoire pour réduire leur production de déchets et adopter des pratiques plus responsables.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de rapport annuel du SMICTOM des Pays de Vilaine.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Delphine HINRY

